



PAYSAGES ÉDUCATIFS EN SUISSE

# 22 réseaux pour plus d'équité en matière d'éducation



**PAYSAGES ÉDUCATIFS EN SUISSE**  
Un programme de la Jacobs Foundation

«L'école n'est pas en mesure d'apporter à l'enfant tout ce dont il a besoin pour réussir sa vie et être épanoui. Si les acteurs scolaires et extrascolaires des milieux de l'éducation s'unissent pour créer un paysage éducatif local et pour mettre en place une coopération systématique, alors la société sera capable de maîtriser les enjeux futurs dans ce domaine.»

**SANDRO GIULIANI** DIRECTEUR DE LA FONDATION JACOBS

## Pourquoi les paysages éducatifs sont-ils une nécessité?

Avec la mondialisation, les mouvements migratoires et les changements démographiques, les défis que représente l'établissement de l'égalité des chances en matière d'éducation sont de plus en plus grands. Il en résulte que les exigences de la société à l'égard de l'école sont toujours plus élevées. Mais l'école ne peut et ne doit porter seule la responsabilité du développement des enfants et des adolescents jusqu'à l'âge où ils sont autonomes, responsables et aptes à affronter la vie. Un proverbe africain très pertinent dit: «Il faut tout un village pour éduquer un enfant.»

# Qu'est-ce qu'un paysage éducatif ?

Au sein d'un paysage éducatif, les acteurs scolaires et extrascolaires collaborent dans un espace local défini. Dans un tel contexte, le réseautage à long terme et la coopération systématique de tous les acteurs éducatifs, de même que l'alignement de chacun sur des objectifs communs, sont primordiaux.

Le but ultime d'un paysage éducatif est de mettre en place un système éducatif diversifié, complet et garantissant l'égalité des chances pour tous les enfants et adolescents. Les acteurs d'un paysage éducatif mettent particulièrement l'accent sur les transitions d'un niveau éducatif à l'autre afin que le parcours des enfants et adolescents soit sans rupture. De plus, les paysages éducatifs stimulent les compétences sociales et émotionnelles des enfants et des adolescents, ce qui facilite l'intégration pour ceux d'entre eux qui ont des besoins particuliers.

Il faut néanmoins que trois conditions générales soient remplies pour qu'un paysage éducatif puisse voir le jour et se développer:

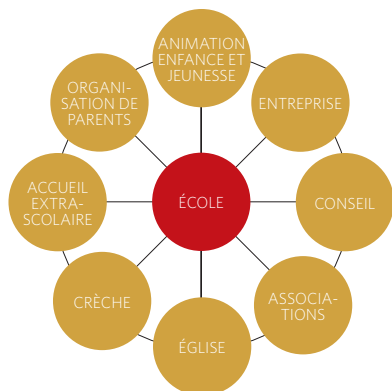
1. Il faut une volonté politique pour porter un paysage éducatif en y participant financièrement.
2. Les acteurs éducatifs éparpillés dans la zone couverte par un paysage éducatif doivent être prêts à se constituer en réseau et à collaborer.
3. Il faut mettre en place les structures et les ressources nécessaires pour une coordination professionnelle.

Pour la mise en place d'un paysage éducatif, la motivation de chacun des acteurs est particulièrement importante. En effet, seule la collaboration de tous les participants poursuivant un but commun permet d'assurer le succès et la possibilité de quantifier les résultats.

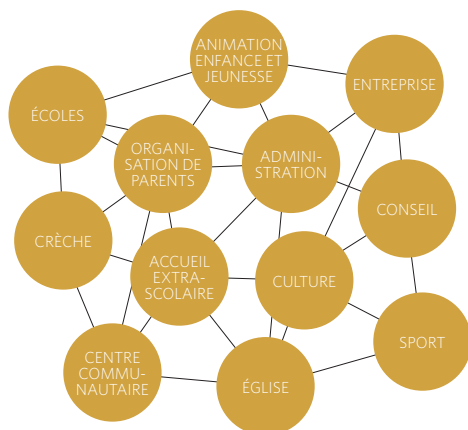
### Les formes d'un paysage éducatif

Le programme *Paysages éducatifs en Suisse* se décline en deux types de paysage éducatif, à savoir la variante centrée sur les écoles et celle faisant appel à un réseau local ou régional. Ces solutions comprennent toutes les deux une commune, un quartier de ville, un district, une région ou la zone concernée par une école. Du fait qu'une école est le lieu où les enfants résident une bonne partie de la journée, elle assume souvent le rôle de leader dans la constitution d'un paysage éducatif et c'est autour d'elle que les acteurs se mettent en réseau. On parle dès lors d'un *paysage éducatif axé sur une école*. Mais une école peut tout aussi bien n'être qu'un acteur éducatif parmi de nombreux autres, tous étant reliés au sein d'un *réseau local ou régional*. Le leadership est alors assuré par une autre institution ou organisation extrascolaire.

#### Paysage éducatif axé sur une école

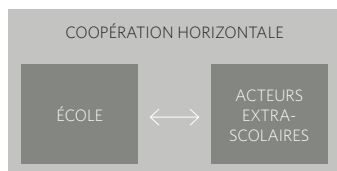


#### Réseau local ou régional



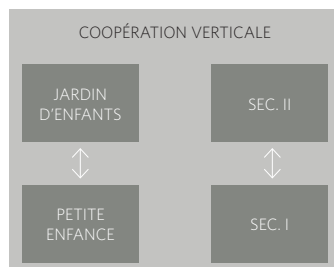
## Les champs d'action d'un paysage éducatif

Les acteurs d'un paysage éducatif sont reliés entre eux de deux manières, et toutes les deux sont importantes pour qu'une telle structure puisse exister:



### La coopération horizontale

L'aspect élémentaire et fondamental d'un paysage éducatif est la coopération horizontale: tous les acteurs chargés de l'éducation des enfants d'un groupe d'âge spécifique se concertent pour définir des objectifs communs, échanger leurs expériences et mettre en œuvre des activités en commun.



### La coopération verticale

Si l'on considère le parcours éducatif d'un enfant depuis sa naissance, l'entrée à l'école primaire et la fin de cette période de scolarisation représentent des passages particulièrement délicats. C'est pourquoi les paysages éducatifs, pour leur coopération verticale, mettent un accent particulier sur ces périodes de transition.

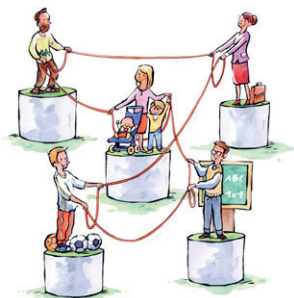


### Les sept caractéristiques d'un paysage éducatif

Toute forme de coopération n'est pas forcément assimilable à un paysage éducatif. Dans son programme *Paysages éducatifs en Suisse*, la Fondation Jacobs définit sept caractéristiques permettant de qualifier de paysage éducatif un réseau ou un mode de coopération existant:



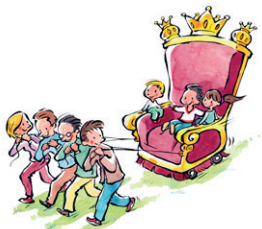
**PRIORITÉ À L'ENFANT:** au sein d'un paysage éducatif, il en va des enfants, et non des institutions ou des acteurs éducatifs. Tous les enfants et adolescents doivent pouvoir bénéficier des mêmes chances de recevoir une éducation complète, de développer leur potentiel et d'être accompagnés tout au long d'un parcours éducatif qui doit être sans rupture.



**RÉSEAU:** tous les acteurs se préoccupant des enfants sont reliés horizontalement en réseau et collaborent d'égal à égal pour le bien des enfants. Pour la coopération verticale, ils sont reliés en réseau au sens d'une chaîne éducative afin que les enfants soient accompagnés en particulier lors des transitions d'un niveau de formation à l'autre.



**APPUI POLITIQUE:** un paysage éducatif concerne toute la commune. Dès lors, un appui politique est indispensable. Sans une volonté politique, un paysage éducatif ne peut ni se développer ni être financé à long terme.



**CENTRAGE SUR LES OBJECTIFS:** dans un paysage éducatif, tous les acteurs poursuivent les mêmes objectifs et tirent à la même corde.



**FORMEL, NON FORMEL, INFORMEL:** les acteurs reconnaissent que tout est lieu d'apprentissage et que les compétences sociales et émotionnelles sont tout aussi importantes que les aptitudes cognitives.



**PROFESSIONNALISME:** un paysage éducatif a besoin d'un ancrage solide en la personne d'un professionnel bien formé qui dispose des ressources nécessaires aux fins de coordination.



**LONG TERME:** un paysage éducatif n'est pas conçu comme un projet, mais il s'inscrit dans le long terme. L'objectif consistant à aménager une structure au sein de laquelle l'égalité des chances est assurée pour tous les enfants et adolescents ne peut pas être réalisé du jour au lendemain. Les effets positifs sur l'un ou l'autre enfant ne peuvent être observés qu'après quelques années.

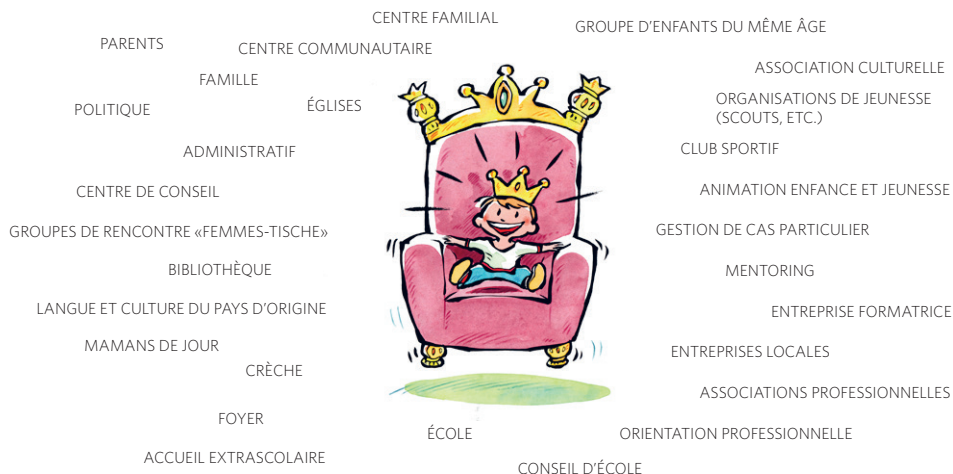
# Qui sont les personnes coopérant au sein d'un paysage éducatif ?

Étant donné qu'un paysage éducatif doit être porté sur le plan politique, l'instance officielle responsable est la commune. Concrètement, les acteurs éducatifs mettent en place un paysage éducatif dans une commune en reliant les uns aux autres les univers éducatifs suivants:

- l'univers **formel** obligatoire qu'est l'école primaire;
- l'univers **non formel**, autrement dit les espaces d'apprentissage fréquentés sur une base volontaire, à savoir: organisations de jeunesse, crèches, écoles de musique, centres de loisirs, associations culturelles, bibliothèques, clubs sportifs, Églises, etc.;
- l'univers éducatif **informel**: la famille et les groupes d'enfants du même âge au sein desquels les processus d'apprentissage prennent place de manière spontanée et non planifiée.

Les enfants acquièrent la plupart de leur savoir et de leurs aptitudes dans l'univers informel, en particulier au sein de la famille. Les parents et les familles sous toutes leurs formes et de toute culture sont donc des partenaires importants dans un paysage éducatif.

## Exemples d'acteurs dans un paysage éducatif





# Qu'est-ce que le programme *Paysages éducatifs en Suisse*?

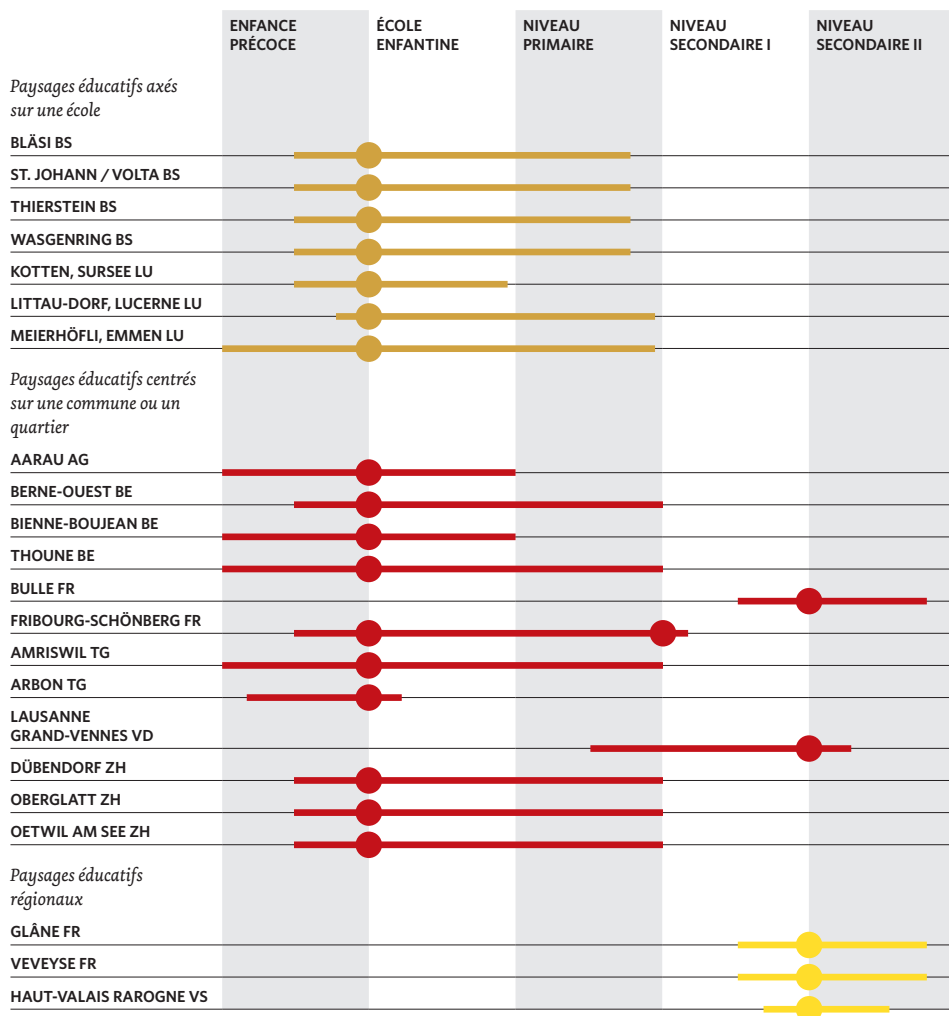
Géré en coopération avec les cantons, les communes, les associations et les experts, le programme *Paysages éducatifs en Suisse* permet à la Fondation Jacobs de fournir une contribution au développement d'innovations dans le système éducatif suisse.

En 2013, les cantons de Bâle-Ville, Fribourg et Zurich ont lancé chacun trois paysages éducatifs pendant la phase pilote. Compte tenu des résultats positifs enregistrés pour les deux premières années, la Fondation Jacobs a décidé de prolonger le programme. Ainsi, on recense actuellement 22 projets en cours dans toute la Suisse depuis début 2015. Un quatrième projet a été intégré au programme à Bâle-Ville. Quant au canton de Lucerne, il finance trois projets en collaboration avec la fondation. Les communes d'Aarau, Amriswil, Arbon, Berne, Bienne, Bulle, Lausanne, Thoune ainsi que les services de la jeunesse du Haut-Valais travaillent énergiquement à la mise en place d'un paysage éducatif.

La Fondation Jacobs et les organisations responsables des paysages éducatifs (cantons, communes et autres organismes) prennent en charge la moitié des coûts d'une structure de gestion de projet et les coûts matériels. De plus, la fondation finance les coûts d'un accompagnement du processus par des professionnels et elle organise chaque année des événements tels que la réunion de réseautage pour les acteurs des 22 paysages éducatifs, ou des conférences spécialisées destinées à un large public. La fondation investit 6,5 millions de francs suisses sur la période de programme de 2012 à 2018.

## Les 22 paysages éducatifs locaux

En fonction de la zone couverte, les paysages éducatifs s'articulent autour d'une école, d'une commune ou d'un quartier, voire d'une région. Ils ont tous une composant réseau horizontale et possèdent au moins un axe de coopération vertical.



— Tranche d'âge des groupes cibles concernés

● Accent sur la coopération verticale (transition)



### **Le groupe de pilotage du programme national**

La Fondation Jacobs a confié le pilotage du programme *Paysages éducatifs en Suisse* à un groupe de professionnels et d'organisations spécialisées afin que le programme bénéficie d'un large appui technique et politique. Ce groupe de pilotage est composé de présidents, de directeurs ou de secrétaires généraux des organisations suivantes:

- ACS Association des communes suisses
- AFAJ Association faîtière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert
- CDAS Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
- CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
- CSAJ Conseil suisse des activités de jeunesse
- LCH Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses
- OFAS Office fédéral des assurances sociales
- UVS Union des villes suisses
- VSLCH Association des directeurs et directrices d'école suisses
- Fondation Jacobs

### **L'accompagnement scientifique du programme**

L'Institut pour le management et l'économie de formation (IBB) de la Haute école de pédagogie de Zoug fournit un accompagnement scientifique du programme *Paysages éducatifs en Suisse*. Le travail d'observation réalisé est une première, étant donné qu'aucune étude transversale n'a encore été effectuée sur les répercussions des paysages éducatifs ou d'autres réseaux similaires sur les enfants et les adolescents.

**Jacobs Foundation**

Programme Paysages éducatifs en Suisse  
Seefeldquai 17, Case postale  
CH-8034 Zurich  
T +41 44 388 61 10

*[bildungslandschaften@jacobsfoundation.org](mailto:bildungslandschaften@jacobsfoundation.org)*  
*[www.bildungslandschaften.ch](http://www.bildungslandschaften.ch)*

